

Compte-rendu du Conseil Scientifique de l'UFR de physique Séance du 18 Janvier 2022 14h sur zoom

Présent.e.s : Badoual, Belmont, Braive, Carosella, Chassande-Mottin, Coleiro, Daerr, Decamp, Deroulers, Ducci, Durand, Gabici, Gallais, Heuvingh, Merlin, Rasera, Roché, Ocariz, Thevenet, Dlubak, Peter, Pontani

Secrétaire de séance : Sara Ducci

Obj :

- 1) Approbation du CR de la session de Novembre
- 2) Présentation des Comités de Sélection des postes mis à concours en 2022 par les président.e.s
- 3) Traitement d'un dossier HDR
- 4) Point divers

.....
Début de la séance à 14h

- Approbation compte rendu de Novembre :

Le conseil approuve le compte-rendu ; une petite discussion a lieu sur la participation au vote des membres qui avaient été absent.e.s lors de la séance en question (même s'ils.elles avaient donné leur procuration). On retient que ce qui compte est l'approbation des membres ayant été présents à la séance (les absents ne pouvant pas donner un avis sur ce qui a été discuté).

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres ayants été présent.e.s à la séance de Novembre.

-Présentation des Comités de Sélection des postes mis à concours en 2022 par les président.e.s

Le CS a invité les trois président.e.s. des postes mis à concours en 2022 (MCF LDAR, MCF APC, PR 46-3 2 infinis) à présenter les comités de sélection qu'ils.elles ont constitué à partir des suggestions de noms remontés par le CS, en tenant compte des

règles de constitution des comités de sélection données dans le cadrage de l'Université et des disponibilités des collègues sollicité.e.s.

Au sujet du poste PR 46-3 ; le bureau des concours a informé l'UFR du fait que par consigne ministérielle les postes 46-3 devront être publiés dans le cadre de la campagne synchronisée (date limite pour envoyer les dossiers 31 mars) et non pas dans la campagne anticipée initialement prévue par l'Université. Compte tenu de cette contrainte et de l'importance d'avoir un comité où toutes les compétences associées au profil du poste soient représentées, la direction de l'UFR en accord avec le président du comité a décidé que la prise de fonction sur ce poste aura lieu au 1^{er} Octobre, ce qui laisse un intervalle de temps raisonnable au comité pour organiser les 2 réunions.

Le CS remercie les président.e.s pour le travail effectué et valide la proposition de comité de sélection qui sera passé au CUFR pour validation définitive.

Informations reçus par la commission recherche de la faculté après la séance du conseil : la commission recherche a rappelé qu'il est interdit de publier/diffuser des compte rendus de conseils qui contiennent des informations nominatives sur des questions concernant les personnels. Pour cette raison la composition des comités de sélection n'est pas inscrite dans le CR de séance. Cette information reste disponible pour les membres du conseil dans le cloud.

- Traitement d'un dossier HDR

Yann Gallais propose au conseil de valider la demande de soutenance d'habilitation à diriger des recherches d'un membre de l'UFR (pour la même raison ci-dessus le nom de l'agent concerné ne peut pas être diffusé dans le CR).

Compte tenu des avis des rapporteurs et de la synthèse sur le dossier présentée par Yann Gallais, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Aucun autre point divers est soulevé par le membre du CS.

La séance est levée à 14h40.